

2022

Rapport annuel



Mgéfi
groupe matmut 

Sommaire



Edito



Bruno Caron
Président de la Mgéfi

L'année 2022 pourra être qualifiée, fort justement, comme étant celle du changement.

Par l'application du plan stratégique Magellan 2020-2023, la Mgéfi entend pérenniser son activité au bénéfice de ses adhérents, qui lui font confiance depuis toujours, en cohésion réaliste avec les évolutions contextuelles de démographie, dues au vieillissement de la population, et d'inflation des dépenses de santé. À ces problématiques est venue s'ajouter l'accélération du dossier de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) des Agents Publics qui transforme totalement l'approche de la couverture santé en passant de la notion de contrat individuel à celle du contrat collectif obligatoire.

Pour une bonne et juste application des orientations stratégiques décidées, le conseil d'administration de la mutuelle, prenant en considération l'environnement contextuel, s'est projeté en perspective d'évolution dans le Groupe VYV. Des constats effectués, il est apparu que les conditions requises pour un développement du plan Magellan n'étaient pas obtenues. En conséquence, il convenait de trouver une solution.

Ainsi, il a été décidé que le Groupe Matmut répondait beaucoup plus aux attentes et souhaits de positionnement et de développement de la Mgéfi, avec la puissance opérationnelle, économique et d'image qu'il porte. Si Matmut souhaite se positionner comme un groupe mutualiste d'assurance à 360°, la Mgéfi envisage de s'ouvrir à la totalité de la Fonction Publique (FP) en représentant le pôle FP du Groupe Matmut. La conjugaison de l'ensemble des entités de ce groupe permet d'offrir une offre complète à toute la population, en créant des synergies de métiers, de valeurs solidaires, d'actions et d'organisations.

Le début d'année a donc été consacré au traitement de ces sujets et à la prise de décision de changement de groupe prudentiel très majoritaire lors de l'assemblée générale du 10 mars 2022 avec 93% de voix positives exprimées.

Parallèlement, la prise en compte de l'arrivée rapide de la PSC a amené la mutuelle à s'investir fortement auprès des acteurs sociaux et de l'administration pour faire entendre la nécessité d'une couverture santé-prévoyance solidaire et mutualisée, complète et équitable pour les agents publics de l'État.

Le changement de nature des contrats qui passeront de l'adhésion individuelle à l'application de contrats collectifs obligatoires dans la FP bouscule les organisations traditionnelles des mutuelles de Fonctionnaires en réinterrogeant leurs process et leurs outils. L'arrivée au sein de l'univers Matmut est dans cette logique dynamique, en matière de gestion des offres collectives, avec le bénéfice de l'expérience et des organisations existantes. Cela permet à la Mgéfi de progresser rapidement sur sa transformation en ces domaines.

La Mgéfi sera ainsi au rendez-vous de l'appel d'offres que publiera le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique (MEFSIN). Les décisions prises par l'État sur la construction et la validation des offres santé et prévoyance sont strictement suivies par la Mgéfi qui en fait les analyses et les projections sur nos périmètres de couvertures actuelles.

Au-delà du MEFSIN et sur les différents pans de la FP, forte de son expérience en matière de protection sociale et riche des données en portefeuille, la Mgéfi est prête à faire face à la concurrence, le marché de la FP suscitant de nombreux appétits. Par une forte solidité économique, une transformation professionnelle réussie et une digitalisation accrue, la mutuelle sera en mesure de répondre favorablement aux critères de sélection des employeurs, face à une probable concurrence exacerbée. Notre compétitivité sera confortée par une juste maîtrise des coûts de gestion.

Tout est ainsi mis en œuvre pour que la Mgéfi soit en mesure avec une offre complète, de répondre à toutes les spécificités des cahiers des charges, en soulignant toutefois la forte attente envers la prévoyance pour la FPE, en souhaitant apporter les meilleures solutions à tous les Agents Publics.

Bien à vous,

Bruno Caron, Président de la Mgéfi

1

**Engagements
institutionnels**

Chiffres clés 2022

Administrateurs
élus :

29

Délégués élus :

182

Militants :

1 212

Collaborateurs :

202

Personnes protégées :

327 165

Personnes couvertes
par un contrat collectif :

12 661

Adhérents individuels :

261 709

Ayants droit :

52 795



Taux de
satisfaction
adhérents :

91 %

Taux de redistribution : 85,7 %

Frais de gestion :

13,9 %



Source : Enquête BVA, réalisée du 16 novembre au 02 décembre 2022

Faits majeurs 2022

Janvier

- Entrée en vigueur du dispositif transitoire de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) dans la Fonction Publique
- Accord interministériel relatif à la PSC en matière de couverture des frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident dans la fonction publique de l'État
- Le conseil d'administration décide de lancer un processus de désaffiliation de l'UMG Groupe Vyv

Mars

- Assemblée Générale
- La sortie du Groupe Vyv est validée par 93% des délégués



Juillet

- Lancement du « pack éthique » qui comprend le code d'éthique et de déontologie, la nouvelle politique « cadeaux et invitations » et une formation anti-corruption

Décembre

- Sortie du 50^e numéro de la revue Couleurs



Février

- Dans le cadre de la modernisation et de la transformation de la Mgéfi, la Direction de la Relation et Gestion Adhérent se structure avec la mise en production de l'outil de gestion Coog.

Juin

- 25^e Assemblée Générale à Strasbourg
- L'adhésion de la Mgéfi au Groupe Matmut est approuvée par les délégués



Septembre

- L'ACPR donne un avis de non-opposition à l'affiliation au groupe Matmut
- La Mutualité Française présente sa Raison d'être : « se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain »

Éléments financiers

Synthèses des éléments financiers

Cette année a été marquée par :

1/ Le retrait de l'UMG VYV au 31 décembre 2022 et le coût de sortie associé

La Mgéfi et le Groupe VYV sont parvenus à un accord le 31 mai 2022. Ainsi, la Mgéfi s'est engagée à verser une indemnité de sortie au Groupe VYV au plus tard le 31 décembre 2022, à titre d'indemnisation des coûts supportés par l'UMG et ses autres membres affiliés du fait de la désaffiliation anticipée de la Mgéfi au 31 décembre 2022.

Cette somme est portée en charges exceptionnelles dans les comptes 2022.

2/ La cession des titres VYV Invest pour 5 M€

Sur demande du Groupe VYV et en lien avec sa désaffiliation, la Mgéfi a cédé fin juin et début juillet 2022 l'intégralité de sa participation dans le capital de la société VYV Invest, soit 50 000 actions, pour un prix correspondant à leur valeur nominale, soit cinq millions d'euros. Ladite cession a été réalisée au profit des membres affiliés Harmonie Mutuelle, MGEN et MNT.

3/ La rétrocession d'une quote-part de la réassurance portée par CNP Assurances au titre du contrat frais de santé Banque de France assuré par la Société Mutualiste Chirurgicale et complémentaire du Personnel de la Banque de France

La Société Mutualiste Chirurgicale et complémentaire du Personnel de la Banque de France (SMCC) a été reconduite en tant que complémentaire santé pour couvrir les salariés de la Banque de France. Ce contrat est réassuré en partie par la CNP Assurances à hauteur de 40% qui rétrocède une quote-part de 20 % à la Mgéfi. La Mgéfi accepte en rétrocession de réassurance 2,8 M€ de cotisations sur l'exercice 2022.

4/ La mise en service de l'outil COOG

Après plusieurs années de mobilisation autour du projet de changement de l'outil de gestion, la bascule des outils Optimut et Altisys vers COOG a eu lieu le 1^{er} février 2022.

L'investissement financier est important, il est lié au projet d'architecture et de création d'un puit de données. Leur valeur amortissable atteint au 31 décembre 2022, la somme de 11,1 M€, pour un montant d'amortissement sur l'exercice 2022 de 1,2 M€.



1

Les chiffres détaillés de l'exercice 2022

219 516 membres participants directs (MPD)
au 31 décembre 2022 contre 221 537
l'année précédente.

42 193 membres participants associés (MPA)
contre 44 915 en 2021.

52 795 ayants droit (AD) contre 53 544 l'année
précédente.

**12 661 personnes protégées en contrat
collectif** contre 14 232 en 2021,
soit une diminution de - 11 % et 1 571 personnes.

Au total, **327 165 personnes protégées** par la
Mgéfi en contrat individuel et collectif avec une
diminution de 2,1 % par rapport à 2021.

51,74 % de retraités parmi les membres
participants directs (50,89 % en 2021). Il y a
aujourd'hui 1,07 retraité pour 1 actif à la Mgéfi.

205 591 202 € de prestations santé versées
au titre des choix de garantie statutaire, des onze
contrats collectifs et des bénéficiaires de la CSS et
CSS-P, dont 2 057 803 € enregistrés sur l'exercice
au titre de la contribution pour la mise en œuvre
du forfait médecin traitant et 3 034 940 € au titre
de la contribution COVID.

21 230 598 € de prestations (montant net de
recouvrement) au titre de la couverture
« **maintien de revenu** ». Cette dernière est
composée de la garantie, en inclusion, indemnité
pour perte de traitement et salaires (IPTs) pour
un montant de 16 723 120 € et de la garantie
facultative INDEMUO pour un total de 4 507 478 €.

**7 192 adhérents ont bénéficié de prestations
IPTs** pour une population moyenne 2022 de
106 665 personnes, soit un taux d'incidence
de 6,74 %.

**1 428 adhérents ont bénéficié de prestations
dans le cadre du contrat INDEMUO** pour une
population moyenne 2022 de 12 742 personnes,
soit un taux d'incidence de 11,21%.

**Le rapport prestations / cotisations (P/C)
ressort à 90,6 % en 2022 contre 88,9 % en
2021.** Il est égal au rapport entre les prestations
corrigées des variations de provisions techniques,
augmentées des frais de liquidation et les
cotisations nettes.

Le montant collecté de la Taxe sur la Solidarité
Additionnelle (TSA) s'élève à 31 717 861 €.

Le résultat technique est excédentaire de
1 520 345 €.

Le résultat fiscal est négatif.

Le résultat de l'exercice s'établit à 372 978 €.



Bilan 2022

Actif	31/12/21	31/12/22	Passif	31/12/21	31/12/22
Actifs Incorporels	12 476 704,76	13 467 289,36	Fonds propres mutualistes et réserves	177 188 352,52	177 561 330,12
Placements	219 342 447,88	224 492 117,20	Provisions techniques	45 530 517,78	43 962 389,00
Part des cessionnaires, rétrocessionnaires dans les provisions techniques	19 316,70	16 701,90	Provisions pour Risques et Charges	3 881 267,00	3 523 051,00
Créances	26 758 311,66	20 754 865,93	Autres dettes	34 030 216,15	35 337 721,64
Autres actifs	999 653,53	538 065,80	Compte de régularisation passif	700 919,00	659 410,00
Compte de régularisation actif	1734 837,92	1774 861,57			
TOTAL ACTIF	261 331 272,45	261 043 901,76	TOTAL PASSIF	261 331 272,45	261 043 901,76

Compte de résultat technique de 2022

	Opérations brutes	Opérations données en substitution	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes année N (2022)	Opérations nettes année N-1 (2021)
	(A)	(B)	(C)	(A - B - C)	(A - B - C)
D1 Cotisations acquises (D1a - D1b)	256 729 019,09	0,00	170 419,31	256 558 599,78	250 864 176,83
D1a Cotisations	256 729 019,09		170 419,31	256 558 599,78	250 864 176,83
D1b Charge des provisions pour cotisations non acquises				0,00	0,00
D2 Produits des placements alloués du compte non TECHNIQUE	499 467,00			499 467,00	442 546,00
D3 Autres produits TECHNIQUES	12 537 383,36			12 537 383,36	9 037 293,46
D4 Charge des prestations (D4a + D4b)	232 599 527,85	0,00	195 585,13	232 403 942,72	222 970 206,33
D4a Prestations et frais payés	234 167 856,63		198 199,93	233 969 656,70	227 199 002,65
D4b Charge des provisions pour prestations à payer	-1568 328,78		-2 614,80	-1565 713,98	-4 228 796,32
D5 Charges des autres provisions TECHNIQUES	0,00			0,00	0,00
D6 Participation aux résultats	200,00			200,00	1 886,00
D7 Frais d'acquisition et d'administration (D7a + D7b - D7c)	20 468 562,68	0,00	17 041,93	20 451 520,75	16 911 134,05
D7a Frais d'acquisition	5 559 733,32			5 559 733,32	4 262 412,37
D7b Frais d'administration	14 944 337,36			14 944 337,36	12 665 106,79
D7c Comm.reçues des réassureurs et des garants en substitution	35 508,00		-17 041,93	52 549,93	16 385,11
D8 Autres charges TECHNIQUES	15 219 441,89			15 219 441,89	14 470 093,84
D9 Variation de la provision pour égalisation				0,00	0,00
Résultat TECHNIQUE des opérations Non-vie (D1 + D2 + D3 - D4 - D5 - D6 - D7 - D8 - D9)	1 478 137,03	0,00	-42 207,75	1 520 344,78	5 990 696,07



1

Engagements institutionnels

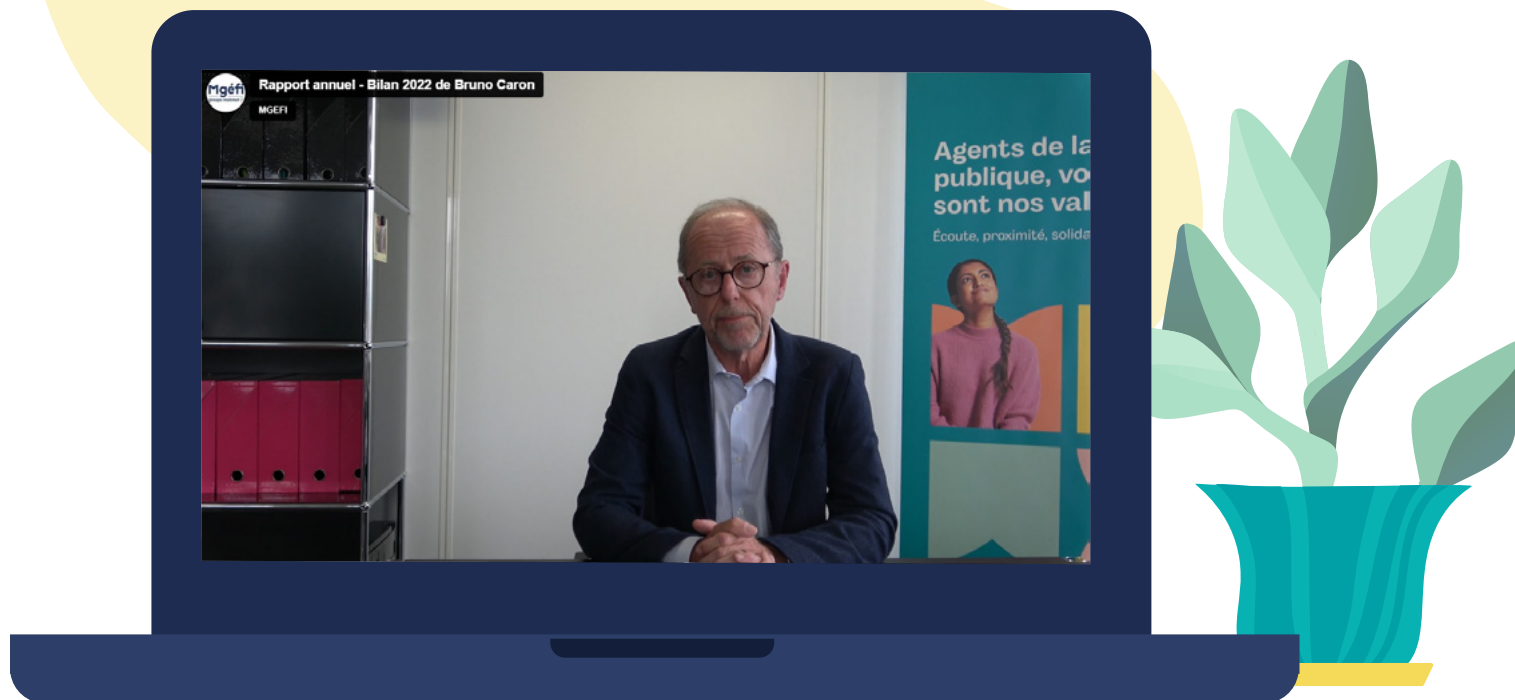
Compte de résultat non technique de 2022

	N (2022)	N (2021)
F1 Résultat TECHNIQUE des opérations Non-vie	1 520 344,78	5 990 696,07
F2 Résultat TECHNIQUE des opérations Vie	0,00	0,00
F3 Produits des placements (F3a + F3b + F3c)	3 264 559,79	7 090 216,15
F3a Revenus des placements	2 077 861,70	2 020 289,65
F3b Autres produits des placements	309 395,00	3 197 402,27
F3c Profits provenant de la réalisation des placements	877 303,09	1 872 524,23
F4 Produits des placements alloués du compte TECHNIQUE vie		
F5 Charges des placements (F5a + F5b + F5c)	706 967,87	4 886 968,87
F5a Frais de gestion interne et externe des placements et des frais financiers	387 581,40	564 995,50
F5b Autres charges des placements	315 815,78	1 264 135,00
F5c Pertes provenant de la réalisation des placements	3 570,69	3 057 838,37
F6 Produit des placements transférés au compte TECHNIQUE non-vie	499 467,00	442 546,00
F7 Autres produits non TECHNIQUES	0,00	0,00
F8 Autres charges non TECHNIQUES (F8a + F8b)	0,00	0,00
F8a Charges à caractère social		
F8b Autres charges non TECHNIQUES		
F9 Résultat exceptionnel (F9a - F9b)	-3 205 492,10	-344 289,48
F9a Produits exceptionnels	575 491,89	615 924,13
F9b Charges exceptionnelles	3 780 983,99	960 213,61
F10 Participation des salariés		
F11 Impôts sur le résultat		1 612 262,00
F12 Résultat de l'exercice (F1 + F2 + F3 + F4 - F5 - F6 + F7 - F8 + F9 - F10 - F11)	372 977,60	5 794 845,87



2022, l'année de la transformation de la Mgéfi

“Nous serons au rendez-vous de l'appel d'offre que le MEFSIN fera”.
Bruno Caron, président de la Mgéfi, revient sur les transformations opérées par la Mgéfi en 2022 pour répondre aux enjeux dictés par la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) des fonctionnaires.



1

Engagements institutionnels

Du Groupe Vyv au Groupe Matmut : la Mgéfi vers de nouveaux horizons

C'est une page qui se tourne pour en écrire une nouvelle. Lors de l'Assemblée Générale organisée le 10 mars 2022, 93% des délégués ont approuvé la proposition de sortie de la Mgéfi du Groupe VYV. Après des mois de concertations et l'étude des différentes issues possibles, cette décision s'est progressivement imposée.

Des contraintes économiques et de développement

Alors que se dessine une réforme de grande ampleur pour la Protection Sociale Complémentaire des agents de la Fonction Publique, il fallait s'interroger sur l'avenir de la mutuelle et de ses adhérents, et en déterminer la meilleure façon d'y faire face. Cette réforme pose la question du positionnement de la Mgéfi et de son éventuelle extension, au-delà de son ministère de référence, tout en réaffirmant son engagement à assurer une protection de qualité, solidaire et respectueuse des agents.

Les travaux vers un rapprochement avec la Matmut approuvés

Le rapprochement avec la Matmut constitue une opportunité forte de développement pour la Mgéfi. Il s'inscrit dans la stratégie du groupe Matmut de se positionner sur le marché de la protection sociale des fonctionnaires en s'appuyant sur notre savoir-faire et notre expérience. En rejoignant la Matmut, la Mgéfi en devient le pôle Fonction Publique. L'ambition est ainsi de devenir un acteur de référence sur le marché de la protection sociale des fonctionnaires en santé et en prévoyance. La Matmut est un opérateur mutualiste reconnu avec lequel la Mgéfi partage des valeurs de solidarité communes. Elle est apparue comme un partenaire naturel de la Mgéfi.

« Cette décision a été prise pour l'avenir et le devenir de la mutuelle, pour nos adhérents, afin de respecter ce pour quoi ils se sont engagés à la Mgéfi. »

Bruno Caron,
Président de la Mgéfi



En route vers la Matmut !

Interview croisée des présidents Bruno Caron et Christophe Bourret.

“

« La Mgéfi est une mutuelle de la Fonction publique aux fondamentaux économiques solides et aux convictions sociales et solidaires affirmées. Forte de son positionnement auprès des ministères Économiques et Financiers, la Mgéfi a analysé les évolutions de la Fonction publique tant en termes d'emplois que dans la perspective de la couverture santé et prévoyance des agents publics projetée dans la future protection sociale complémentaire (PSC) des fonctionnaires. Dans ce contexte évolutif, il est raisonnable de rejoindre un groupe prudentiel solide, aux valeurs sociales similaires aux nôtres, et ouvert à nos attentes. Au-delà des valeurs sociales partagées, nous avons communément une gestion rigoureuse de nos actifs et une vision pragmatique du contexte évolutif qui s'ouvre devant nous. L'entrée dans le Groupe Matmut permet à la Mgéfi de bénéficier d'un environnement opérationnel, économique et prudentiel extrêmement robuste. La force économique du Groupe permet d'affirmer des marges prudentielles solides, gage de confiance en termes de service des prestations pour nos adhérents. La diversité des métiers du Groupe apportera une large palette d'offres, de services assurantiels et d'accompagnement à nos adhérents. Enfin, un enjeu majeur sera celui de notre bonne et juste intégration au sein du Groupe. Les trajectoires de coopération, de mutualisation, de développement et de dynamique de marchés sont en cours d'élaboration avec une vision prospective complètement partagée. »

Bruno Caron,
Président de la Mgéfi

”

“

« Nous sommes très heureux d'intégrer la Mgéfi au sein du Groupe Matmut. Ce rapprochement a énormément de sens. Tout d'abord parce que nous partageons des valeurs communes de solidarité, d'équité et de proximité, mais aussi un même modèle mutualiste. D'autre part, car nous sommes tous gagnants en termes de parts de marché. Personne ne traite de la santé et de la prévoyance des fonctionnaires aujourd'hui au sein du Groupe. AMF Mutuelle assure les risques professionnels des fonctionnaires, mais pas leur santé. De son côté, la Mutuelle Ociame Matmut propose une complémentaire santé uniquement aux salariés du privé. La Mgéfi a le champ libre ! Son affiliation représente une opportunité à ne pas manquer. Elle assoit notre stratégie de groupe complet d'assurances et nous permet dans le même temps de passer le seuil du million de personnes protégées. La Mgéfi est une structure économiquement saine et bien gérée. Elle vient renforcer la solidité financière de la Matmut, ce qui représente un vrai bénéfice pour ses sociétaires ! Il est important que la Mgéfi se dote de moyens pour faire face aux évolutions du marché de la protection sociale complémentaire de la Fonction publique, en particulier pour répondre aux appels d'offres de contrats collectifs. Sur ce sujet, des synergies pourront être mises en place avec la Mutuelle Ociame Matmut qui a l'habitude de ces contrats, afin de permettre à la Mgéfi d'aborder les choses de la meilleure manière possible. Il est rare que deux briques de Lego s'emboîtent aussi bien, savourons notre chance ! »

Christophe Bourret,
Président de la Matmut

”



Mgéfi
groupe matmut

2

Engagements
militants



2

Engagements militants

Une 25^{ème} Assemblée générale tournée vers l'avenir

Après deux années d'Assemblées Générales à distance, vos délégués ont pu se retrouver les 28 et 29 juin 2022 dans des conditions habituelles, à Strasbourg. Deux jours pour rassembler, voter et échanger autour de tables rondes, débats et conférences. L'année 2022 a été riche en rebondissements entre la sortie du Groupe VYV et les travaux de rapprochement avec le Groupe Matmut, votés lors de l'Assemblée générale du 10 mars. Cette affiliation a été au cœur des discussions en vue de sa validation lors de l'AG de Strasbourg. Approuvée par les délégués, elle est effective depuis le 1^{er} janvier 2023. Christophe Bourret, président du Groupe Matmut et Nicolas Gomart, directeur général du groupe, sont venus répondre, en personne, aux questions des délégués. Rendez-vous page 8 pour tout savoir de ce rapprochement.



Magellan 2, les nouvelles orientations stratégiques du plan de développement Magellan, plus adaptées aux actualités et aux chantiers à venir de la Mgéfi, ont été présentées aux délégués, qui les ont approuvées.



« La validation du rapprochement avec le groupe Matmut par notre Assemblée générale constitue une opportunité forte de développement pour la Mgéfi. Il s'inscrit dans la stratégie du groupe Matmut de se positionner sur le marché de la protection sociale des fonctionnaires en s'appuyant sur notre savoir-faire et notre expérience. En rejoignant la Matmut, la Mgéfi en deviendrait le pôle Fonction publique. L'ambition est ainsi de devenir un acteur de référence sur le marché de la protection sociale des fonctionnaires en santé et en prévoyance. »

Bruno Caron,
Président de la Mgéfi

AG de Strasbourg



Autre temps fort de cette Assemblée générale, la table ronde avec **Ugo Didier, Yannick Borel et Victor Muffat-Jeandet**, les trois sportifs ambassadeurs de notre team Mgéfi ! Ils ont partagé leur expérience, leur parcours, leur palmarès et évoqué les défis à relever dans les prochaines années. Ils se sont également prêtés au jeu des questions/réponses avec vos délégués. Un réel plaisir de les recevoir pour la première fois tous ensemble. Les plus chanceux ont même pu contempler de près les médailles olympiques d'Ugo Didier, notre nageur handisport, arrivées tout droit de Tokyo.

La Mutualité Française dévoile sa Raison d'être

La FNMF a tenu, du 7 au 9 septembre 2022, à Marseille, son 43^e congrès.

L'occasion pour la Mutualité Française, parmi les nombreux sujets abordés, de rendre publique sa Raison d'être : « Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain ». Elle permettra de dessiner l'avenir en définissant son programme d'engagements pour relever les défis sociaux, économiques et écologiques des prochaines années.



Les 3 engagements pour l'avenir

Cette Raison d'être est construite autour de trois principes fondateurs spécifiques à la Mutualité Française, reflets de son utilité sociale :

1 Son identité de mouvement, qui milite dans tous les territoires en faveur du progrès social.

C'est du recrutement des militants de la Mutualité Française parmi les adhérents mutualistes qu'elle tire sa capacité d'écoute des besoins de la société. Cette proximité avec les bénéficiaires permet de sensibiliser partout aux enjeux de santé et de prévention. Elle favorise la pertinence d'actions face aux urgences sociétales actuelles et à venir (accès aux soins des plus fragiles, prévention des risques associés au réchauffement climatique, etc.). Résolument militant, le mouvement mutualiste promeut la mise en place de protections sociales durables pour répondre à ces besoins émergents. Les mettre en évidence et trouver des solutions nouvelles passe par une co-construction avec un écosystème où ont leur place des cadres participatifs comme "Place de la santé" et le "Pacte du pouvoir de vivre".

2 Son modèle d'entreprendre démocratique et solidaire, au service de l'intérêt collectif.

Partenaires de la puissance publique, les mutuelles interviennent de manière complémentaire à la Sécurité sociale, ainsi qu'en appui des acteurs publics du secteur sanitaire et médico-social. C'est l'intérêt commun à placer l'humain et la solidarité au centre des arbitrages qui prime. Le mouvement mutualiste réconcilie naturellement performance économique et intérêt collectif. Réinvestis dans les activités et services, les excédents des groupements et mutuelles bénéficient aux adhérents, ce qui contribue à la cohésion sociale par un partage de la valeur en fonction des besoins individuels et territoriaux. La performance extra-financière, notamment par des investissements socialement responsables, représente un puissant levier de transformation de la société. Incarnation du modèle mutualiste, la Mutualité Française joue un rôle essentiel de représentation des mutuelles, de promotion de leurs intérêts et de prise en charge globale du plaidoyer. À leur intention, elle développe des services et des outils. Elle les accompagne également dans leurs innovations.

3 Des solutions innovantes au service de la pleine santé et de la protection sociale durable de tous.

La santé d'une société s'évalue à sa capacité à assurer à chacun son bien-être physique et psychique, social et environnemental. L'ambition du mouvement mutualiste est d'y contribuer en jouant un rôle de laboratoire d'innovation qu'incarne la fédération, avec le souci de pratiques durables. Ses champs de réflexion et de recherche s'élargissent, en collaboration notamment avec le monde universitaire. L'identification de solutions pour l'accès de tous à une protection sociale passe par l'intégration du temps long et la mutualisation des ressources.

Faire partie de la Mgéfi, ça change quoi pour vous ?

Pas de marchandisation, pas de discrimination, pas de paupérisation. Les engagements de la Mgéfi sont sans détours. Directs, résolus et forts. Nous sommes une mutuelle à taille humaine construite autour de trois fondements : la démocratie, le non-profit et la protection sans discrimination. C'est là notre différence et c'est aussi notre force.



2

Engagements militants

Prévention : la Mgéfi au plus près de ses adhérents

Après deux années marquées par la pandémie de Covid-19, La Mgéfi a souhaité renforcer sa présence auprès de ses adhérents.

Ainsi en 2022, près de 23 000 agents ont pu bénéficier, en métropole et dans les territoires ultramarins, des actions de prévention organisées par la Mgéfi dans les services, les écoles de formation, dans le cadre des Assemblées Départementales d'Adhérents (ADA) ou lors de webinaires.

Depuis la pandémie de la Covid 19, la Mgéfi propose tous les mois des rendez-vous en distanciel, ouverts à tous ou dédiés aux adhérents seniors.

En 2022, ces 9 rendez-vous ont rassemblé

1573 personnes

484 actions organisées
dans toute la France en 2022

107 actions mises en œuvre dans le cadre
de la convention de santé publique



Activité physique



Santé bucco-dentaire



Cancer



Santé visuelle



Dépistage diabète



Nutrition



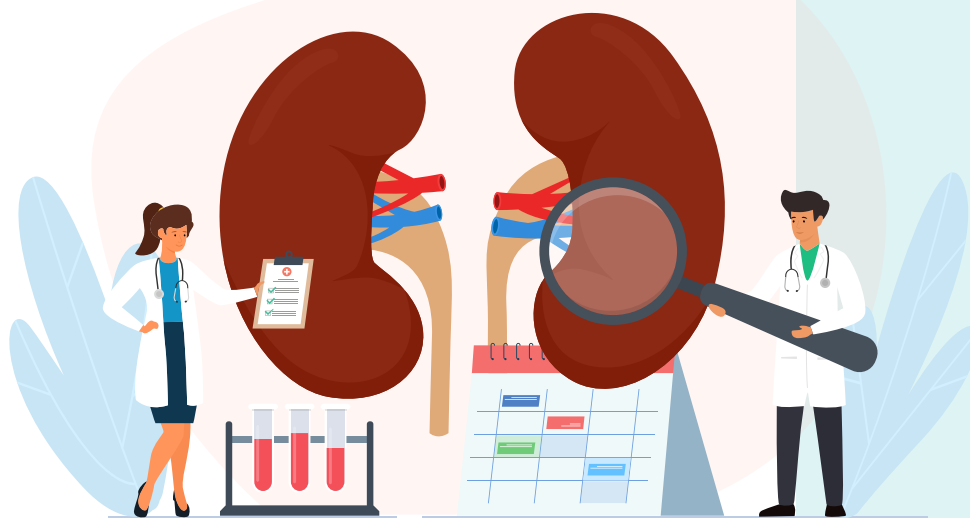
Insuffisance rénale



Santé auditive

2

Engagements militants



Thématique 2022 : Sport-santé

Les actions de santé publique

Dans le cadre de son second référencement en 2017, la Mgéfi a signé, avec le secrétariat général des ministères économiques et financiers, une convention de partenariat pour la mise en œuvre d'actions de santé publique.

Convention qui engage la Mgéfi à organiser, en collaboration avec les délégations départementales de l'action sociale, des actions de santé publique qui sont proposées à l'ensemble des agents du MEFSIN. En 2022, 107 actions ont ainsi été mises en œuvre dans ce cadre.

Face à une population particulièrement exposée à la sédentarité dans les différentes administrations composant le MEFSIN, le Secrétariat Général du ministère, en partenariat avec la Mgéfi, a choisi la thématique "Sport-santé" pour guider ses actions de prévention et ainsi contribuer au bien-être et à la santé des agents.

Des actions de santé publique organisées dans toute la France dans le cadre du régime obligatoire et donc ouverte à tous les agents adhérents ou non à la Mgéfi.

Les actions "activité physique" en 2022 :

83 % des actions organisées
10 308 participants

Profil des participants :

→ 51% actifs | → 49% retraités
→ 65 % de femmes | → 35% d'hommes

Actions organisées en 2022



Inciter à la reprise de l'activité physique

- Balade santé
- Initiation à la marche nordique
- Ma santé active



Accompagner le télétravail

- Balle O'Taf : utilisation des ballons devant son ordinateur



Les bienfaits de l'activité physique sur la santé

- Bouger = 0 problème de dos
- Bouger pour son cœur, le stress...
- Manger bouger



Favoriser le bien-être

- Ostéogym
- Pilate
- Taï Chi

Les autres actions « santé » en 2022

- 6 actions de prévention contre les maladies cardiovasculaires, le diabète ou le cancer (790 participants)
- 15 actions autour du thème de la nutrition (865 participants)
- 9 actions et dépistage sur la santé visuelle et auditive (166 participants)
- 30 actions pour apprendre à mieux gérer son stress, la santé environnementale et les addictions (114 participants)



La Mgéfi, membre de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF), a également relayé **125 actions mises en place localement par les services prévention des Union Régionales de la FNMF.**



Les actions de prévention menées en partenariat avec l'UROPs en 2022

En plus des 484 événements menés par la Mgéfi, s'ajoutent les actions de santé publique proposées par l'UROPs et organisées principalement autour du dépistage et de la vaccination.

Gestionnaire du Régime Obligatoire de la Fonction publique d'État, l'UROPs met en œuvre un programme pluriannuel de Gestion du Risque, Prévention et Innovation (GDRPI) en développant un concept innovant de « Santé Publique en milieu professionnel ».

- 187 actions organisées
- 7 144 participants
- 11 actions sur la santé bucco-dentaire
- 3 actions de prévention sur l'insuffisance rénale
- 36 actions de prévention sur le diabète
- 4 actions de vaccination contre le Covid-19
- 133 actions de vaccination antigrippale

Urops UNION PRÉVENTION
SANTÉ POUR LA
FONCTION PUBLIQUE



Plan prévention 2023/24 : cap sur l'activité physique et le bien-être

Pour ce nouveau plan prévention, la Mgéfi a décidé de voir plus grand et, en plus de l'enrichissement des actions locales, proposera dans plusieurs grandes villes de France une vingtaine d'actions phares autour de la thématique "activité physique et bien-être".



« Rencontrer nos adhérents dans une ambiance conviviale »

Organiser la prévention est une véritable mission qui requiert une grande organisation. Pour mener à bien le déroulement des actions sur tout le territoire, un coordinateur en charge de la prévention couvre chaque région, soutenu par des militants engagés et des correspondants départementaux sur le terrain.



Isabelle Arnaud,
coordinatrice prévention en région Auvergne-Rhône Alpes depuis deux ans, nous parle de son engagement pour promouvoir la prévention.

Comment s'articulent vos missions au quotidien ?

C'est spécifique à chaque région. Personnellement, j'ai à cœur de ne rien imposer aux militants. Chaque département a son histoire et ses particularités. Chacun doit pouvoir organiser les choses en fonction de ses moyens, de ses possibilités, et des difficultés rencontrées sur le terrain. J'essaie de faire des propositions d'animations qui pourront être déclinées par tous. Cette mission consiste aussi à trouver des thèmes originaux, fonctionnels, qui intéressent et vont plaire. Ma volonté c'est que les participants repartent avec des informations qui leur serviront concrètement, du pratico-pratique.

En quoi cet engagement est-il important pour vous ?

La prévention est une mission très importante, intéressante et gratifiante. Il s'agit aussi d'aller à la rencontre de nos adhérents dans une ambiance conviviale et sympathique. On leur propose des sujets en relation avec leur santé, leur bien-être... et ils sont toujours contents de participer. C'est aussi une bonne occasion de montrer une image positive et attrayante de la Mgéfi.

Comment les adhérents reçoivent ces actions de prévention ?

Après la Covid, cela repart difficilement. Il arrive que les thèmes annoncés soient très bien accueillis, que les gens s'inscrivent, mais que peu assistent aux ateliers. Le télétravail complique aussi les choses. Nous ne devons pas avoir peur le jour J de faire tous les bureaux pour enrôler du monde. Les webconférences représentent un grand investissement mais elles ont permis à la Mgéfi de conserver un lien de proximité avec ses adhérents. Il peut être difficile de les mobiliser, car c'est du temps d'écran supplémentaire qui leur est demandé, avec les contraintes techniques de chacun. Il faut garder ce lien avec nos adhérents éloignés, ceux qui ont plus de mal à se déplacer, les retraités...

Comment définissez-vous les thèmes des actions de prévention organisées ?

Nous avons pendant longtemps fonctionné à partir des sujets plébiscités par les adhérents. Depuis quelques années maintenant, nous avons un thème national unique, que nous déclinons au moins deux fois par an, lors de l'Assemblée Départementale des Adhérents, et à l'occasion d'une autre action donnant droit à une autorisation d'absence pour tous les agents. (La convention de santé publique signée avec le secrétariat général impose la mise en place d'actions avec un thème commun choisi avec la Mgéfi, NDLR). Mais ce n'est pas toujours évident et cela nous permet un peu moins de liberté dans la diversité des actions. Il est toutefois possible d'organiser des événements supplémentaires de notre choix mais le thème national est cependant prioritaire et, en fonction des moyens à disposition de chaque département, il n'est pas toujours possible d'en organiser plus. Nous travaillons aussi avec les mutuelles d'action sociale, cela permet de fédérer les moyens et de mutualiser les événements. J'ai beaucoup travaillé avec la Mutualité Française sur les actions de prévention et j'essaie aujourd'hui de collaborer avec des réseaux de professionnels locaux, par le biais d'associations. Je n'oublie pas non plus notre collaboration avec notre partenaire Urops, en particulier pour les campagnes de vaccination annuelles.

3

**Engagements
adhérents**

Baromètre de satisfaction des adhérents : une progression record

La mutuelle met un point d'honneur à améliorer en continu la satisfaction de ses adhérents. Et ce ne sont pas que des mots. Derrière il y a des actes et des résultats. L'enquête de satisfaction 2022 met en avant les progrès réalisés et les attentes de notre communauté.

Qui a été interrogé ?



Un échantillon représentatif de 800 adhérents a été interrogé par téléphone entre le 16 novembre et le 2 décembre 2022.

Une satisfaction toujours plus haute



En constante augmentation ces dernières années, la **satisfaction globale des adhérents gagne encore 3 points cette année et atteint un palier haut à 91%**, soit le plus haut niveau constaté depuis 2015.

Le taux d'adhérents se déclarant très satisfaits de la Mgéfi passe lui de 25% à 35% par rapport à 2021.

Les points forts de la Mgéfi



La rapidité des remboursements, le niveau des remboursements et la réactivité des équipes sont les trois points forts les plus mis en avant par les adhérents interrogés. **Ils sont 97% à être satisfaits du délai de remboursement** des prestations de la Mgéfi et 73 % à être tout simplement satisfaits du niveau de leur remboursement.

91%

des adhérents se déclarent satisfaits de la Mgéfi

Les pistes d'amélioration



Les 9% d'adhérents insatisfaits pointent du doigt les montants des remboursements (33%), spécifiquement les remboursements optiques (26%) ou encore le rapport qualité prix (26%).

Un niveau de recommandation en progrès



Après une légère baisse en 2021, le niveau de recommandation repart à la hausse, affichant une progression de 3 points. **En 2022, 75% des adhérents se sont déclarés prêts à recommander la Mgéfi à une personne de leur entourage.**

Des contacts plus nombreux mais toujours convaincants



47% des adhérents ont contacté la Mgéfi au cours de l'année 2022 (+ 4 points par rapport à 2021). Des contacts principalement effectués via l'espace adhérent (32%), qui obtient un taux de satisfaction de 95%.

Les 26% des adhérents qui ont contacté la Mgéfi par téléphone sont eux aussi satisfaits du service (91%).

De façon plus globale, 87% des adhérents considèrent avoir été bien informés et conseillés par la Mgéfi.

Les outils numériques



Outre l'espace adhérent, les autres outils numériques de la Mgéfi sont eux aussi de plus en plus fréquentés :

- 57% des adhérents ont visité le site internet de la Mgéfi en 2022 et en sont satisfaits à 93%
- L'application mobile est considérée comme importante par 42% des adhérents, en particulier chez les plus jeunes (61% chez les 18-29 ans)
- 40% des adhérents savent que la Mgéfi propose un service de téléconsultation et 45% d'entre eux le considèrent comme important.
- Page Facebook : canal d'animation de la communauté Mgéfi, est en progrès avec 16 000 abonnés au 31/12/2022, soit 3 800 de plus en une année.

Les outils de communication



→ 58% des adhérents lisent la revue trimestrielle "Couleurs" et 93% d'entre eux la jugent intéressante.

→ 68% des adhérents se souviennent avoir reçu la newsletter de la Mgéfi et 75% d'entre eux la trouvent intéressante.



Bilan de l'année 2022

Christian Pasquetti, Directeur général de la Mgéfi, revient sur les faits majeurs qui ont marqué cette année 2022 et se projette sur les défis de 2023.



Évolution de l'offre et des services

Du nouveau pour nos adhérents

L'Assemblée Générale a adopté l'extension du tiers payant pour les équipements optiques, même s'ils sont réalisés en dehors du réseau Kalixia Optique.

Plus besoin d'envoyer les factures d'appareillage pour bénéficier du remboursement du reste à charge. En effet, la Sécurité sociale et la mutuelle prenaient initialement en charge le remboursement de ces équipements à hauteur de 100 % de la Base de Remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS). Pour le reste à charge, il fallait faire parvenir une facture à la Mgéfi. Nous simplifions aujourd'hui ces démarches. En fonction du remboursement prévu par la garantie, le remboursement est désormais automatique.

En 2022, la Mgéfi continue de renforcer son intervention dans le domaine de la santé mentale en poursuivant le forfait spécifique « Consultations de psychologie », avec un nombre de 5 séances prises en charge partiellement dans chacune des 4 garanties. Le remboursement se fait sur présentation de factures acquittées et sans obligation d'ordonnance, afin de faciliter les démarches des adhérents et éviter un risque de renoncement aux soins.

Cette prestation est complétée par le dispositif « MonParcoursPsy », mis en place par les pouvoirs publics depuis le 1er janvier 2022. En raison d'un manque de professionnels de santé partenaires de ce dispositif, la quasi-totalité des séances de psychologues remboursées par la Mgéfi le sont au titre du forfait Mutuelle.

Depuis le 9 juillet, pour faire face à la crise des urgences, les médecins libéraux généralistes et spécialistes ou les centres de santé qui prennent en charge des patients après orientation par le centre I5 ou le service d'accès aux soins, peuvent bénéficier d'un supplément de rémunération de 15 €. Ce forfait concerne tout acte de soins non programmé, facturé au tarif opposable, hors patientèle médecin traitant, réalisé dans les 48h et en dehors des horaires de la permanence de soins ambulatoires. Ces 15 € sont intégralement remboursés par la Sécurité sociale (70 %) et la mutuelle (30 %) et n'ont pas à être à la charge du patient.

En 2022, pour répondre à la forte demande des adhérents, l'offre Mgéfi Assistance est accessible pour les hospitalisations en ambulatoire qui représentent aujourd'hui 60% des hospitalisations. Les adhérents bénéficient des mêmes garanties que celles prévues en cas d'un séjour à l'hôpital.

Évolution des cotisations au 1^{er} janvier 2023

+2 %

pour les adhérents aux garanties Maitri Santé, Vita Santé 2 et Multi Santé 2, hors ayants droits.

+5 %

pour tous les adhérents à la garantie Zeni Santé.

+15 %

pour les adhérents à la garantie Indemuo Maintien des primes sur les 6 niveaux de garantie et les 3 tranches d'âge.



Un retour à la normale après deux années marquées par la crise sanitaire

Répartis sur toute la France, les chargés de développement de la Mgéfi sillonnent tout le territoire à la rencontre de nos adhérents ou futurs adhérents. Permanences multi-sites, animations thématiques, entretiens individuels ou encore sessions de mutualisation à l'arrivée des stagiaires écoles... Toutes les occasions sont bonnes pour échanger avec eux, le plus souvent possible.

2022 :
des mutualisations en
nette progression



Écoles

Taux de mutualisation en 2022 :

84 %

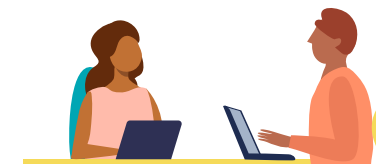
(+ 14% par rapport à 2021)

2 863

agents reçus pour

2 042

adhésions de stagiaires



Permanences :

871 permanences assurées en 2022 contre 558 en 2021

4 355 adhérents rencontrés au total contre 3 348 en 2021

67 permanences exceptionnelles ont permis de rencontrer 262 adhérents

Sparadrap : venir en aide aux enfants malades ou hospitalisés

Sparadrap a vocation à venir en aide aux enfants afin de les aider à réduire leurs appréhensions face à des soins ou un passage à l'hôpital. Dans cette optique, l'association publie, avec le soutien de la Mgéfi, des contenus pédagogiques, adaptés aux plus jeunes, abordant la maladie, les examens médicaux, la vaccination, le handicap...



Guides, fiches pratiques, posters... Depuis plus de trente ans, Sparadrap conçoit des contenus qui permettent aux professionnels de santé et aux familles de parler avec les enfants d'une situation de soin ou d'un examen médical.

Que ce soit avant une visite chez le dentiste, de passer une radio ou encore, avant de subir une transfusion sanguine, les supports sont toujours pensés pour informer, conseiller mais aussi pour permettre à l'enfant d'évacuer sa peur, son anxiété.

L'association évolue avec son temps et propose désormais des vidéos animées sur le même principe.

C'est quoi une carie ? C'est quoi un plâtre ? C'est quoi une prise de sang ? C'est quoi un scanner ?... Ces petits tutoriels animés, validés scientifiquement par des professionnels de santé spécialistes du sujet, ont pour objectif de permettre d'avoir une meilleure compréhension de ces examens et soins.

Concrètement, les vidéos décrivent aux enfants, très simplement, en trois ou quatre minutes, ce qui va leur arriver, étape par étape, en prenant soin de répondre à toutes les éventuelles questions qu'ils pourraient se poser : est-ce que ça fait mal ? À quoi ça sert ? Est-ce que mes parents peuvent rester avec moi ?...



Le soutien de la Mgéfi

Depuis 2017, la Mgéfi apporte son soutien à Sparadrap, aidant ainsi l'association à financer ses différents projets.

De la refonte du site internet à l'édition de guides, en passant aujourd'hui par la production de vidéos animées, la mutuelle accompagne chaque année Sparadrap dans sa volonté d'améliorer ses contenus et d'en créer de nouveaux, afin de répondre au mieux aux besoins des enfants malades, de leurs parents, mais aussi des professionnels qui les accompagnent.

Ainsi, avec le soutien de la Mgéfi, six vidéos pédagogiques animées sortiront courant 2023. Des contenus spécifiquement destinés aux enfants atteints d'un cancer ou d'une leucémie, pensés pour les aider à les rassurer et à mieux comprendre certains dispositifs médicaux ou examens réalisés en oncologie pédiatrique. Au programme : la scintigraphie, la ponction lombaire, le MEOPA, le myélogramme, le cathéter central ou encore, la transfusion sanguine.

4

Engagements
sociétaux

Reboisement des forêts, la Mgéfi s'engage avec EcoTree

Comme 90 % des Français, la Mgéfi est sensible aux questions environnementales. C'est pourquoi, depuis 2019, nous sommes partenaires d'EcoTree, une start-up bretonne spécialisée dans le développement durable, afin de limiter notre impact sur la « santé » de notre planète en luttant contre la déforestation des massifs français.

Les forêts sont le 2^e puits de carbone mondial après les océans, et 30 % du territoire français en est recouvert. Elles abritent 80 % de la biodiversité et absorbent 15 % des émissions de CO2 annuelles du pays. Les dommages subis par cette ressource essentielle ne peuvent plus être ignorés.

Les missions d'EcoTree



Née en 2015, EcoTree reprend des forêts abandonnées et d'anciennes coupes rases puis les reboise en privilégiant des espèces adaptées aux régions et le mélange des essences

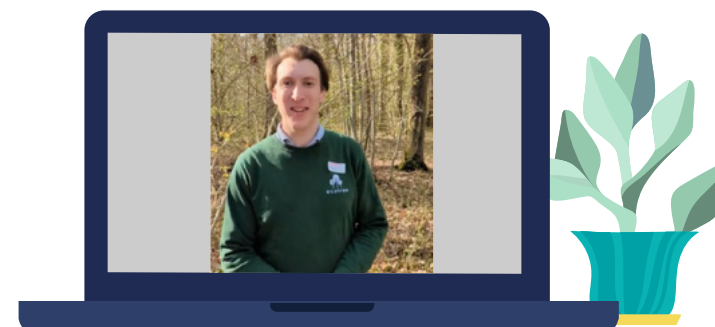
pour promouvoir la biodiversité. Avec cette gestion durable, les forêts gérées par EcoTree sont à l'origine de nombreux bénéfices environnementaux : renouvellement, développement et préservation de la biodiversité, absorption de CO2, amélioration de la qualité de l'air, réduction des risques d'érosion des sols, régulation de la température, barrière contre le vent... Les bénéfices sont aussi économiques et sociaux : des emplois locaux non délocalisables ont été créés, du bois français de qualité est produit, ainsi que des espaces de loisirs et de récréation. EcoTree a pour ambition de permettre à tous de faire un geste concret pour l'environnement. Chacun, particulier ou entreprise, peut devenir propriétaire d'arbres afin de financer le renouvellement et la gestion durable de ces massifs forestiers. En croissance constante depuis sa création, plus de 1500 entreprises partenaires et plus de 76000 clients particuliers travaillent avec elle.

La start-up compte déjà 1,7 million d'arbres plantés ou gérés dans 49 forêts, soit 1200 hectares. Parmi les projets que mène EcoTree, nous retrouvons également des ruches. 225 ont été installées pour l'heure sur plus de 50 hectares de zones humides préservées, ainsi que de nombreux nichoirs.

Les actions de la Mgéfi avec EcoTree

Depuis 2019, la Mgéfi se tient aux côtés d'EcoTree pour participer à cet élan en faveur de l'environnement. Ainsi, en 4 ans, près de 3000 arbres ont été plantés dans différentes forêts : Lanrivain dans les Côtes-d'Armor, Kerautret dans le Morbihan, Palotas dans la Creuse, Ruillé dans la Sarthe et Luthenay dans la Nièvre. Parmi eux, 1 arbre a été planté pour 10 adhésions réalisées en école, 200 ont été offerts aux salariés de la Mgéfi et 566 pour capter l'équivalent des émissions de gaz à effet de serre des déplacements des militants pour se rendre en Assemblée Générale. Sachant qu'en moyenne, un arbre capte 25 kg de CO2 par an, cela représente 37,5 tonnes de CO2 chaque année pour les arbres Mgéfi !

Guillaume Dannaud nous présente la start up EcoTree et ses engagements dans la protection, la gestion et la restauration des écosystèmes.



L'année de nos ambassadeurs



Des médailles à foison pour Yannick Borrel

2022 a été une année particulièrement fructueuse pour Yannick Borel. Sacré aux championnats du monde du Caire avec l'équipe de France, L'épéiste obtient ainsi le cinquième titre mondial de sa carrière (quatre médailles d'or en équipe et une en individuel).

Il décroche également la médaille d'or en individuel aux championnats d'Europe d'Antalya et la médaille de bronze en équipe.

Le champion d'escrime a aussi remporté deux épreuves de coupe du monde à Doha et au Caire. Il termine ainsi la saison à la deuxième place du classement général de l'individuel et à la première avec l'équipe de France.

À l'occasion des championnats de France 2022 à Épinal, Yannick Borel obtient la médaille de bronze en individuel et en équipe.

Un coach pour le cinéma ?

Entre deux podiums, le champion d'escrime s'est transformé en maître d'armes de luxe pour le cinéma, coachant les acteurs de la superproduction française "Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan".

Vers une année 2023 plus compliquée ?

Année préparatoire pour les Jeux Olympiques, 2023 débute avec une blessure. Après deux podiums en individuel, Yannick Borel s'est cassé un os du pied et reste éloigné des compétitions pendant deux mois. "Je ne me réjouis pas de cette situation, loin de là, mais ce sera l'occasion pour moi de faire un peu d'introspection afin de ne plus reproduire les erreurs passées. Cette épreuve me permet aussi de voir que ceux qui sont à mes côtés dans les moments de gloire sont aussi là quand j'en ai le plus besoin Mgéfi, Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, Levallois Sporting Club Leon, Paul France, Mind Partners UK, merci pour votre soutien." (Yannick Borel sur Instagram)



La belle saison d'Ugo Didier

Pour Ugo Didier, l'objectif de 2022 était les championnats du monde de natation à Funchal au Portugal. Un objectif totalement rempli pour le nageur français qui repart des championnats avec quatre médailles d'argent, en 100 mètres nage libre, 100 mètres dos, 400 mètres nage libre et 200 mètres 4 nages.



Victor Muffat-Jeandet : une convalescence pleine d'optimisme

Le 7 janvier dernier, à l'occasion de la deuxième manche du géant d'Adelboden en Suisse, Victor Muffat-Jeandet, victime d'un mouvement de terrain, chutait lourdement et voyait s'envoler tous ses espoirs placés dans une saison pleine de promesses. Désormais en pleine phase de rééducation, le médaillé olympique nous donne de ses nouvelles et prend rendez-vous pour la saison prochaine.



« Ça aurait pu être beaucoup plus grave. »

Traumatisme crânien, fracture ouverte du nez, main coupée et le ligament latéral externe du genou rompu. Quelques mois plus tard, Victor Muffat-Jeandet revient sur ce terrible accident du 7 janvier.

« J'ai tout de suite été hélicopté jusqu'à l'hôpital de Berne où j'ai été pris en charge dans la foulée. Là-bas on m'a fait tous les examens ; il n'y avait rien sur le dos et la tête donc c'était plutôt déjà positif. J'ai été opéré du nez et de la main dans la nuit, ensuite j'ai été rapatrié en France pour passer des examens complémentaires pour mon genou, parce qu'on savait qu'il y avait des choses à régler ».

10 jours plus tard, Victor Muffat-Jeandet se fait donc opérer d'une plastie du ligament latéral externe.

« Ce qui est extrêmement rare, c'est que mon ligament externe a été complètement rompu alors que mon ligament croisé a tenu. Normalement l'un ne va pas sans l'autre. On m'a reconstruit mon ligament externe avec une allogreffe, c'est une greffe qui provient d'une banque de dons d'organes ».

Du repos ? Pas vraiment...

Le skieur originaire d'Aix-les-Bains entame depuis, une longue période de rééducation dans l'optique de pouvoir retrouver au plus vite les pistes.

« J'ai pu tout de suite mettre en place un processus de travail avec un spécialiste du sportif blessé afin de limiter la perte musculaire. On met des mois, des années pour façonner des qualités physiques et sur une blessure, on peut tout perdre en l'espace de quelques semaines. Le challenge était donc, malgré l'immobilisation, de garder les qualités musculaires ».

Crédits - Salomon - Victor Muffat-Jeandet

S'en suivent 6 semaines rythmées par un protocole très établi, avec une alimentation saine, très protéinée pour que les muscles aient un apport suffisant, et des séances quotidiennes avec le kiné pour simuler des efforts musculaires malgré l'immobilisation.

Victor Muffat-Jeandet attaque désormais, une nouvelle étape dans un centre à Capbreton, spécialisé dans la rééducation sportive. «Après ces six semaines, je suis parti dans un deuxième processus, cette fois-ci de réathlétisation, où il faut que je réapprenne à marcher, à retrouver l'équilibre de mon corps. La dernière phase sera de redevenir un athlète normal. J'espère un retour sur les skis fin mai ou début juin, ce qui me permettrait d'avoir une préparation normale et de ne pas impacter ma prochaine saison ».

Bientôt de retour sur les podiums ?

« Ça a été un crève-cœur parce que l'année dernière j'ai loupé les JO et cette année j'ai manqué les championnats du monde à Méribel-Courchevel. Maintenant je sais ce qu'il faut faire pour revenir au plus haut niveau. Dès l'hiver prochain, j'ai vraiment envie de profiter de toutes les courses de coupe du monde et de m'exprimer au mieux ».

Médaillé aux olympiades de 2018 à Pyeongchang, le challenge olympique est aussi toujours dans un coin de la tête du skieur français. « J'ai les jeux de 2026 à Milan en tête, c'est un objectif depuis le début et puis ce n'est même pas utopique d'envisager aussi ceux de 2030. J'aurais 41 ans, c'est possible, je ne me fixe pas de limites, j'essaie de skier le plus longtemps possible et d'en profiter au maximum. Je remercie la Mgéfi, qui depuis deux ans, et malgré mes accidents de la vie, est d'un soutien précieux ».

Le Pr Pascal Antoine fait le point sur la maladie de Huntington



Dans le cadre de notre partenariat avec la Fondation Maladies Rares (FMR) le Pr Pascal Antoine a répondu à nos questions et a pu nous révéler les premiers résultats des recherches menées avec son équipe auprès des couples et des conjoints-aidants.

Des informations intenses auxquelles il ne s'attendait pas spécialement au début de l'étude.

Avez-vous pu mener à bien les entretiens prévus malgré le contexte ?

Environ deux tiers des entretiens ont été réalisés. Nous avons replanifié notre agenda d'entretiens en janvier 2021, en raison de la pandémie. Notre retard n'est pas totalement rattrapé et nous continuons à recruter des participants, notamment des couples. Ce retard est aussi lié à une réalité : nous avons été surpris par le fait que les couples au stade intermédiaire de la maladie étaient assez en difficulté pour communiquer, en particulier le conjoint malade. Suffisamment pour qu'il soit réticent à entrer dans ces entretiens de couples. Nous avons donc revu notre objectif en interrogeant principalement des conjoints-aidants plutôt que les deux membres du couple.

Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées en réalisant ces entretiens ?

Elles sont essentiellement dues à la charge émotionnelle. Les entretiens sont longs, nous amenons les participants à parler de leur quotidien, de leur vie de couple, de leur intimité, de leur relation, de comment ils font face, à deux, à la maladie, de la gestion des symptômes, de la perte d'autonomie... Ces entretiens sont difficiles à mener pour l'équipe mais surtout difficiles à vivre pour les participants. C'est ce qui fait qu'à un stade intermédiaire de la maladie, lorsque les symptômes et la perte d'autonomie sont beaucoup plus présents, il est difficile de verbaliser un ressenti aussi douloureux.

« Le sentiment d'être happé par une spirale infernale. »

Pouvez-vous déjà tirer des conclusions des premiers entretiens que vous avez réalisés ?

Nous avons lancé tout un ensemble d'analyses à partir des entretiens des conjoints-aidants au stade débutant et intermédiaire. Nous voyons déjà se dessiner des résultats préliminaires intéressants. Au stade débutant, ce qui ressort est un niveau de détresse et de souffrance qui est extrêmement marqué. Beaucoup plus que ce à quoi nous nous attendions. Les conjoints-aidants verbalisent le sentiment d'être totalement happé par une spirale infernale, dans laquelle ils ont ce quotidien à gérer avec des symptômes intenses, de l'agitation, des difficultés de comportement. Parallèlement, ils ont aussi le sentiment d'être seuls à être garants du bien-être de leur conjoint malade, mais parce qu'une fois que les professionnels sont partis, ils sont littéralement seuls à devoir gérer des situations parfois complexes qui peuvent les dépasser au quotidien.

Au stade intermédiaire, nous nous attendions à une souffrance encore plus importante mais ce n'est pas tout à fait le cas. Elle est là, bien sûr, mais avec le temps, et probablement du fait de la perte d'autonomie qui est de plus en plus marquée, les situations vécues au quotidien semblent moins intenses avec moins d'agitation et moins de troubles du comportement. L'aidant acquiert aussi de l'expérience, il sait comment prendre son conjoint pour pouvoir l'apaiser et gérer le quotidien. Tout semble positif comparé au stade débutant mais cela a aussi un coût relationnel, car l'aidant se vit beaucoup plus aidant que conjoint. Il relate le sentiment que la relation conjugale, leur lien au conjoint se délite au profit d'un relationnel quotidien bien plus marqué par l'aidance que la conjugalité.

Quand pensez-vous que cette étude sera terminée ?

Nous sommes à peu près à mi-parcours. Nous avons recruté deux tiers des participants. Le début de l'année prochaine nous permettra d'arrêter les recrutements de participants et d'avoir tout l'échantillon que l'on souhaitait réunir. À partir de là, nous allons poursuivre les analyses des couples au stade avancé de la maladie, jusqu'en été. Fin 2023 nous devrions avoir fait le tour des entretiens que nous aurons recueillis dans le cadre de ce projet. Pour autant, nous avons déjà programmé une réanalyse de certains entretiens afin d'aller plus loin et de voir comment dessiner et comprendre les trajectoires des aidants au fur et à mesure de l'avancée de la maladie. C'est une étape supplémentaire ajoutée à ce projet qui est vraiment dans son prolongement.

Qu'attendez-vous des suites de ce projet ? Quelles seront les répercussions de votre travail ?

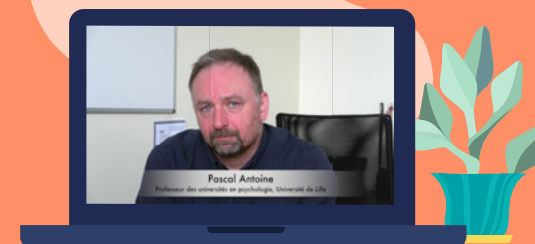
L'objectif de tout ce travail exploratoire où l'on essaye de comprendre, de modéliser le fonctionnement du couple ne doit pas s'arrêter là. On documente des situations pour ensuite pouvoir identifier les besoins de ces couples et proposer des accompagnements les mieux calés possible par rapport à ces besoins, en fonction des différents stades de maladie. Le calendrier consiste donc à finaliser les analyses qualitatives, publier et présenter les résultats aux équipes cliniques et travailler avec elles, les médecins, les psychologues, pour proposer différentes formes d'accompagnements. Par exemple, sur le couple au début de la maladie, lorsque le lien conjugal est encore prégnant face aux symptômes, pour préserver la relation le plus longtemps possible. Et puis, dès lors que les capacités de communication sont trop affectées, l'idée est de proposer des accompagnements centrés sur le conjoint-aidant pour le guider dans l'accompagnement qu'il fera de la personne malade.

Que vous apporte le soutien de la Mgéfi dans ces recherches ?

Sans le soutien de structures ou d'organismes tels que la Mgéfi, nous ne pourrions tout simplement pas mener cette étude. Il suppose énormément d'étapes et nous ne pouvons pas imaginer les centaines d'heures de travail qu'il y a derrière un tel projet. Pour pouvoir le faire, il faut recruter des collaborateurs, initier des doctorants à la recherche... Le soutien de la Mgéfi est le point de départ de toute cette aventure.



Retrouvez l'intégralité de l'interview du Pr Antoine en vidéo :



Téléthon, FMR, Fondation de l'Avenir, Cécifoot... La Mgéfi s'engage

La Mgéfi s'implique pour les causes qui lui sont chères, afin de contribuer à une société toujours plus solidaire, juste et responsable.

Téléthon

Depuis 2017, la Mgéfi soutient l'AMF Téléthon, association de parents et de malades dont la mission est de lutter contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes. Notamment au travers d'un événement annuel phare en termes de mobilisation nationale et de collecte, pour tenter de vaincre la maladie.

Chaque année, la Mgéfi réalise un don de 5 000 euros à l'AMF Téléthon et offre la possibilité à ses collaborateurs d'abonder ce don en prenant part à des défis ludiques. En 2022, 960 € supplémentaires ont ainsi été récoltés par ce biais.

Pour en savoir plus :

La Fondation Maladies Rares

La Fondation Maladies Rares (FMR) est une fondation de coopération scientifique, créée en 2012 dans le cadre du 2^e Plan National Maladies Rares, de la volonté conjointe de 5 membres fondateurs : l'AFM-Téléthon, l'Alliance Maladies Rares, l'Inserm, la Conférence des Directeurs Généraux de Centres Hospitaliers Universitaires et la Conférence des Présidents d'Université. Sa mission, accélérer la recherche sur toutes les maladies rares avec 3 objectifs :

- Identifier la cause des maladies rares et aider au diagnostic
- Aider le développement de nouveaux traitements
- Rompre l'isolement des personnes malades et de leur famille.

Pour répondre à cette mission, la Fondation soutient et finance des projets de recherche académique dans les domaines de la biologie, de la chimie et des sciences humaines et sociales. Elle facilite l'accès des chercheurs à des technologies de pointe en partenariat avec des plateformes technologiques. Elle œuvre aussi à rapprocher les laboratoires académiques des industries pharmaceutiques, de façon à favoriser le développement de médicaments.

Pour en savoir plus :

EZCO

Cette association basée à Madagascar dispense gratuitement des soins ophtalmologiques sur toute l'île, un des pays les plus pauvres au monde. Les dons de la Mgéfi, recueillis grâce aux achats optiques de ses adhérents dans le réseau Kalixia Optique, ont notamment permis l'achat d'un véhicule 4x4, permettant de déplacer le matériel de test dans des endroits très reculés de l'île, ainsi que la rénovation du réseau électrique de la clinique ophtalmique d'Antsirabe.

Pour en savoir plus :



La Fondation de l'Avenir

Elle a pour vocation de soutenir et de promouvoir la recherche et l'innovation en santé. La Fondation de l'Avenir pour la recherche médicale appliquée a été créée en 1987 et portée par la Mutualité. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1988. Portée par sa vocation d'intérêt général et son appartenance à l'économie sociale, la Fondation incarne le trait d'union entre le mouvement mutualiste et les acteurs de la santé publique. Elle participe activement, par ses actions, ses recommandations et ses publications, à l'amélioration de notre système de santé. Elle permet aux chercheurs de faire avancer leurs projets de recherche et de dépasser le stade du fondamental, pour le bénéfice de tous. La Fondation apporte des financements croissants en faveur des démarches novatrices dans l'accompagnement et le soin du patient et de son entourage. La Fondation s'appuie uniquement sur des financements privés.

Pour en savoir plus :

Cécifoot

Cécifoot Sport collectif d'opposition pour déficients visuels (non-voyants et malvoyants), le cécifoot est une adaptation du football et se joue à 5 contre 5 pendant un match de 2x20 minutes sur un terrain de la taille d'un terrain de handball. L'objectif est de mettre un ballon sonore (à grelots) dans le but adverse en le faisant progresser à l'aide des pieds, tout en empêchant l'adversaire d'en faire autant. Pour que tout le monde soit sur le même pied d'égalité, le degré de cécité n'étant pas le même pour chaque joueur, on met un patch et un bandeau sur les yeux des joueurs. La Mgéfi soutient la section Cécifoot du RC Lens (Nord Pas de Calais) et partage les mêmes valeurs autour du lien social, de la lutte contre la solitude et l'exclusion ainsi que l'intégration par le sport.

Pour en savoir plus :



Crédits - Twitter RC Lens Cécifoot

Développement durable, la Mgéfi engagée !

Concernée par l'environnement et sa préservation, la Mgéfi intègre au mieux les principes de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à son fonctionnement. La RSE est définie par la Commission européenne comme « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales ». En d'autres termes, elle est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. En pratiquant la RSE, elle va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable.

À la Mgéfi, nous sommes conscients de l'impact que nous pouvons avoir sur l'environnement et le bien-être au travail. Il est important pour nous d'être acteur de la RSE. C'est pourquoi nous mettons continuellement en place de nouvelles actions pour être les plus responsables possible.

Compte tenu de la situation énergétique que nous connaissons, la Mgéfi respecte les recommandations du gouvernement en limitant la température du chauffage de ses locaux à 19°C. Elle a également mis en place une campagne de sensibilisation de ses salariés rappeler les gestes écologiques à ne pas oublier au quotidien tels que l'extinction des lumières et du matériel en fin de journée, par exemple.



L'installation de fontaines d'eau potable fraîche dans les locaux, pour remplacer l'utilisation de bouteilles en plastique.



La fin des gobelets en plastiques dans les machines à café, remplacés par des gobelets en carton.



Des bacs de tri dans le réfectoire, pour permettre aux salariés de trier leurs différents emballages.



La mise en place du « tri 5 flux ». Depuis juillet 2016, les professionnels ont l'obligation de trier 5 types de déchets : papier/carton, métal, plastique, verre et bois dans des poubelles dédiées.



Le papier essuie-mains a été remplacé par des sèche-mains dans les sanitaires. Pour le moment, en raison de la pandémie, et pour respecter les recommandations sanitaires, le papier est de nouveau utilisé, mais à durée déterminée.



Les produits d'entretien utilisés répondent aux normes en n'étant pas nocifs pour l'environnement et les personnels.



Une borne de rechargement pour véhicules électriques a été installée dans le parking de la Mgéfi.



Les objets publicitaires sont également choisis en fonction du lieu de production, privilégiant la France et l'Europe, ainsi que leurs matériaux (bio plastique, biodégradable...)



Au niveau RH également, des actions sont mises en place telles que **l'instauration du télétravail**, la vigilance à ce que l'espace de travail des salariés, à leur domicile, réponde bien aux normes et, le cas échéant, la mise à disposition de matériel adapté à de bonnes conditions de travail.



La Mgéfi obtient, en 2022, un score de 84/100 au titre de l'index égalité homme/femme. À nouveau une belle note qui prouve que nos mesures salariales permettent de maintenir une égalité de traitement entre les hommes et les femmes à la Mgéfi sur le long terme.



La plantation d'arbres en forêt avec EcoTree. Depuis 2019, la Mgéfi participe à l'aventure EcoTree en s'engageant à planter un arbre dans une forêt toutes les 10 adhésions-écoles, en compensant les émissions de CO2 liées aux déplacements des militants pour réduire son empreinte carbone et en offrant des arbres à planter à ses collaborateurs. Ainsi, plus de 2 998 arbres ont ainsi été plantés depuis 2019, sachant qu'un arbre absorbe entre 10 et 40 kg de CO2 par an.



Mgéfi
groupe matmut